



PORT-ROYAL

OU

la désobéissance sacrée

« Des Jansénistes il ne restait rien, mais l'esprit du jansénisme demeurait et allait même contribuer l'avènement des Lumières ».

Bernadette Blond venait de conclure sur ce double paradoxe, les applaudissements crépitaient, et nous, nous venions de comprendre le « pouvoir de fascination » exercé par le Jansénisme par-delà des événements du XVII^e siècle.

Plus encore que l'érudition sans faille de l'exposé, c'est la fougue passionnée de l'oratrice qui nous avait ouvert les yeux sur l'importance de « l'Affaire Port-Royal » pour la conscience française.

Bernadette avait, bien sûr, campé le jansénisme ou plutôt « les jansénismes ».

-Le jansénisme de Jansen, né aux Pays-Bas espagnols de la confrontation du catholicisme avec le calvinisme des Provinces-Unies et centré sur la pensée de Saint Augustin ;

-Le jansénisme trouvant sa terre d'élection dans la France de *l'Edit de Nantes* aux prises avec la Très Catholique Espagne : Jansen contre Molina, jansénistes contre jésuites ;

-Le jansénisme comme théologie singulière, proche du protestantisme sur le chapitre de la Grâce (par sa croyance en la prédestination) mais ancrée dans le catholicisme par l'adoration du Saint Sacrement (proclamation de la Présence réelle de Dieu dans l'hostie consacrée) ;

-Le jansénisme, aussi, comme espace politique : celui des élites nobiliaires et parlementaires, celui de toutes les « frondes » dirigées contre l'Etat monarchique en marche vers l'absolutisme.

Nous avoir conduit, sans nous perdre, dans ce maquis complexe était déjà méritoire, mais Bernadette avait fait mieux : avec l'enthousiasme de « l'initée », elle avait su nous introduire, dans l'intimité vibrante du foyer spirituel que fut, un siècle durant (1608-1710), le monastère de Port-Royal.

Son initiation avait commencé, nous a-t-elle avoué, par la contemplation de la *Madeleine pénitente* offerte par Philippe de Champaigne à l'abbaye, l'année où sa fille y avait pris le voile. ¹ Aussi est-ce en compagnie des extraordinaires portraits consacrés par ce grand peintre tant aux « Messieurs » qu'aux religieuses, que nous fîmes la connaissance de l'univers rebelle de Port-Royal. ² L'intransigeance, en effet, était un des traits distinctifs de cette communauté : un mélange de conviction intime et d'aspiration au martyre, imprimé dès l'origine par la réformatrice, la Mère Angélique Arnaud.

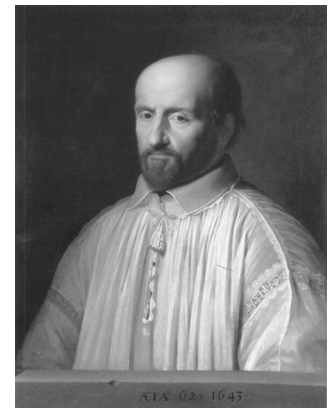


Mère Angélique Arnaud

Comme beaucoup de lignages, la famille Arnaud comptait dans sa mouvance ce monastère où elle se comportait en maître. Qu'Angélique Arnault - n'était l'âge (17 ans) - en ait pris la direction n'avait rien pour surprendre mais que, l'année suivante, le 25 septembre 1609³, la jeune abbesse ait trouvé la force d'interdire, à son propre père, l'accès à la clôture, là était -Bernadette nous le fit sentir- la rupture fondatrice.

Rupture personnelle avec l'autorité du père, rupture de la communauté avec l'autorité du clan ; rupture confortées plus tard, par le choix d'un directeur de conscience réputé pour l'ascèse qu'il proposait à ses pénitents, un disciple de Bérulle, ami de Jansénius et figure du parti dévot : l'abbé de Saint-Cyran.

Avec la création des Petites Ecoles, qui bénéficient des trouvailles pédagogiques d'un Claude Lancelot, grâce aux travaux des « Solitaires » ces dévots qui viennent vivre dans l'orbite du monastère, celui-ci devient un important foyer intellectuel et spirituel, austère certes, élitare sans doute, mais autonome.



Jean Du Vergier de Hauranne
abbé de Saint-Cyran

Une forme d'autonomie qui lui valut l'inimitié de tous les pouvoirs : de la Faculté de théologie au monarque, en passant par les Jésuites, les évêques gallicans et le Pape.

Une forme d'autonomie qui éclate au grand jour après que la Papauté, qui avait déjà condamné l'ouvrage de Jansénius en 1643, ait récidivé, dix ans plus tard, en proclamant « hérétiques » cinq propositions extraites de l'ouvrage de Jansénius, « l'Augustinus ».

Un « faux » selon Bernadette, « peut-être forgé de toutes pièces par la Faculté ».



Un des « solitaires » de Port-Royal :
Isaac Louis Le Maître de Sacy

C'est la ligne défendue par Port-Royal. « *Oui ! les cinq propositions sont condamnables* », s'insurgèrent les religieuses, emboitant le pas à Antoine Arnaud, « *mais elles ne sont pas de Jansénius !* »

Rien, dès lors, ne put les ébranler. Autour d'elles certains fléchissaient, prêts aux accommodements, mais, conduites par la Mère Angélique de Saint-Jean, nièce de la fondatrice, elles refusèrent de signer le « Formulaire » qui, condamnant les cinq propositions, condamnait du même coup, Jansénius auquel on les attribuait.

Singulière désobéissance venant de femmes, religieuses de surcroît dans ce monde d'hommes, hiérarchisé à l'extrême, où l'obéissance absolue, telle que la pratiquaient les Jésuites, était une vertu cardinale ! elles tiraient leur force, nous fut-il précisé, d'une vie en communauté dont l'équilibre était tout orienté vers une intériorisation de la foi et faisait d'avantage appel à la conscience de chacun(e) qu'aux mortifications et à la stricte observance des rites.

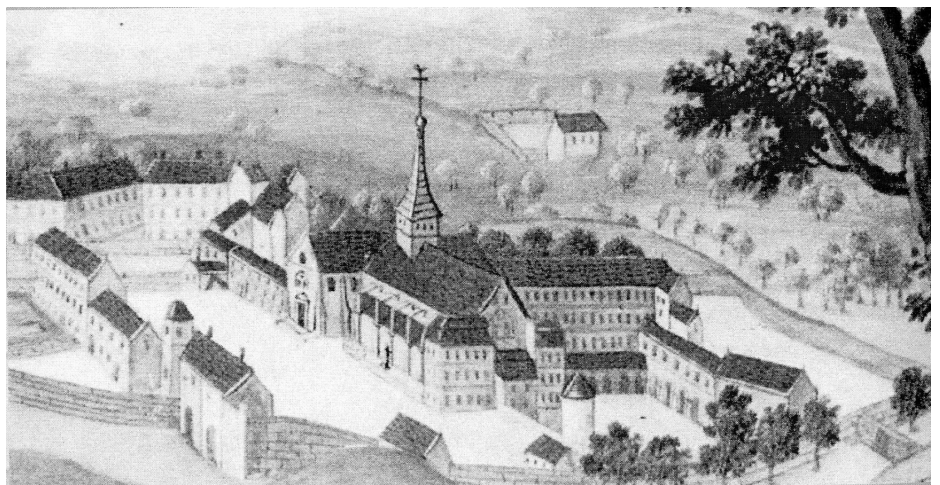
Plus que la question théologique, ce sont les « vertus » incarnées par les religieuses dans ce conflit qui ont contribué au succès du courant janséniste : leur attitude morale face à l'imposture et à l'injustice, leur capacité de résistance face aux pouvoirs, leur fermeté intellectuelle face à l'autorité. Cela, effectivement, préparait les remises en question du « siècle des Lumières »

Arnaud exilé, Port-Royal assiégé, Port-Royal finalement rasé n'y pourraient rien changer.

De Pascal à Sainte-Beuve, de Racine à Montherlant, Port-Royal n'a cessé de hanter les consciences.

« L'Affaire Port-Royal » comme l'autre « Affaire » bien plus tard, avait dépassé son objet initial et ses protagonistes, et son souffle habitait encore, ce soir-là, l'exposé de l'oratrice.

Agnès Thépot



Port-Royal des Champs, rasé en 1710

¹ En 1657, sous le nom de Sœur Catherine de Sainte Suzanne. Le tableau est exposé au musée des beaux-arts de Rennes. Bernadette Blond lui a consacré un fascicule à destination des enseignants.

² Les œuvres reproduites dans cet article sont de Philippe de Champaigne (Bruxelles 1602-Paris 1674)

³ C'est la journée du dite du guichet